

Macnaughton	Pitman	Smith (Calgary-Sud)	Thrasher
McIlraith	Racine	Smith (Lincoln)	Tremblay
McMillan	Ratelle	Smith (Simcoe-Nord)	Valade
Martin (Essex-Est)	Richard (Ottawa-Est)	Souham	Villeneuve
Martin (Timmins)	Roberge	Spencer	Vivian
Meunier	Robichaud	Starr	Walker
Mitchell	Tardif	Stearns	Webb
Pearson	Tucker	Stefanson	Weichel
Peters	Winch—41.	Stewart	White
Pickersgill		Stinson	Winkler
		Thompson	Wratten—146.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Aiken	Kennedy
Allmark	Kindt
Anderson	Knowles
Asselin	Korchinski
Balcer	Kucherepa
Barrington	Lahaye
Baskin	Lambert
Beech	Latour
Bell (Carleton)	Lennard
Bell (Saint-Jean-Albert)	Macdonnell
Belzile	MacEwan
Best	MacInnis
Bigg	MacLean (Queens)
Bissonnette	Macquarrie
Broome	MacRae
Browne (Saint-Jean-Ouest)	McCleave
Browne (Vancouver-Kingsway)	McFarlane
Bruchési	McGee
Brunsdén	McGrath
Campbell (Lambton-Kent)	McIntosh
Chambers	McLennan
Charlton	McPhillips
Chown	McQuillan
Coates	Mandziuk
Comtois	Martel
Cooper	Martineau
Creaghan	Martini
Crouse	Matthews
Danforth	Monteith (Perth)
Deschambault	Monteith (Verdun)
Diefenbaker	Montgomery
Dinsdale	More
Dorion	Morris
Doucett	Morton
Drysdale	Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria)
English	Muir (Lisgar)
Fairclough (M ^{me})	Murphy
Fairfield	Nielsen
Fane	Noble
Fleming (Eglinton)	Nowlan
Flemming	O'Hurley
Forbes	O'Leary
Fulton	Pallett
Grafftey	Parizeau
Grills	Pascoe
Gundlock	Paul
Hales	Payne
Halpenny	Phillips
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce)	Pigeon
Hamilton (Qu'Appelle)	Pratt
Hanbidge	Rapp
Harkness	Régnier
Hees	Ricard
Henderson	Richard (Kamouraska)
Hicks	Robinson
Hodgson	Rogers
Horner (Acadia)	Rompré
Howe	Rowe
Jones	Rynard
Jorgenson	Sévigny
	Simpson
	Skoreyko
	Small
	Smallwood

[M. l'Orateur.]

VENTE DE CÉRÉALES À LA CHINE—ACCORD

Demande n° 119—M. McIlraith:

Copie de l'accord à long terme signé par la Commission canadienne du blé et la *China Resources Company*, portant sur la période du 1^{er} juin 1961 à décembre 1963.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, comme pour la dernière motion proposée, je dois signaler que jamais, jusqu'ici, les contrats commerciaux conclus par la Commission canadienne du blé n'ont été rendus publics, afin d'en garder le caractère confidentiel à l'endroit de nos compétiteurs. Je signalerai qu'à l'heure actuelle, l'Australie nous fait concurrence sur le marché chinois.

M. l'Orateur: A l'ordre! Le ministre peut, soit accepter, soit rejeter la motion, mais il n'a pas le droit de la débattre. Cette explication une fois donnée, le député voudra-t-il continuer ses observations?

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Je voudrais continuer, monsieur l'Orateur. Mais j'invoque le Règlement quant au droit du ministre de refuser de produire le document. J'essaierai d'être concis dans mes observations et de m'en tenir strictement au rappel au Règlement.

Des voix: La question.

M. l'Orateur: Je doute qu'on puisse invoquer le Règlement au sujet d'une motion à propos de laquelle la Chambre elle-même décidera s'il y a lieu de déposer les documents en cause. Le ministre n'a pas le pouvoir d'en refuser la production. C'est la Chambre qui doit en décider.

M. McIlraith: Mon rappel au Règlement est le suivant...

M. l'Orateur: A l'ordre! Si le député invoque le Règlement, je trouverai sans doute intéressant de l'entendre, mais j'ai déjà exposé mon opinion à cet égard.

M. McIlraith: J'ai invoqué le Règlement afin de savoir si la question avait déjà été réglée. Voici de quoi il retourne. La forme de la motion proposée permettra de se rendre compte qu'il s'agit d'un accord déterminé et nettement précisé, identique à l'entente mentionnée le mardi, 2 mai 1961, à l'appel des motions. On verra que le libellé précis de la